

## SESSIONS PERMIS DE CHASSER 2024

Depuis janvier 2023, l'inscription se fait en ligne sur le site <https://permischasser.ofb.fr/> avec l'obligation d'indiquer une adresse courriel et un numéro de téléphone.

A la fin de l'inscription, le candidat procède au paiement de l'inscription à l'OFB (l'Office Français de la Biodiversité) et imprime le CERFA 13945\*06 prérempli.

Si vous souhaitez confirmer votre inscription, vous voudrez bien nous retourner **l'imprimé rouge dûment complété sans omettre de le signer et d'y joindre tous les documents demandés.**

Après réception de votre **dossier complet**, vous serez convoqué par nos soins aux séances de préparation théorique et pratique obligatoires pour accéder aux épreuves.

**Attention**, si vous souhaitez solliciter une **autorisation de chasser accompagné**, il convient de nous contacter avant toute autre démarche.

### Planning prévisionnel 2024 et fournitures disponibles :

(Vous pouvez **choisir vos dates uniquement** pour la formation théorique et la formation pratique dans la limite des places disponibles).

Entourer les dates souhaitées	Formation théorique (demi-journée)	Formation pratique (une journée)	Examen unique (pratique et théorique)
<b>PREMIERE SESSION</b> (Inscription* avant le 20 janvier 2024) (candidat né avant le 19/02/2009)	Mercredi 7 février	Lundi 12 février Mardi 13 février Mercredi 14 février Jeudi 15 février Vendredi 16 février	Lundi 19 février Mardi 20 février Mercredi 21 février Jeudi 22 février
<b>DEUXIEME SESSION</b> (Inscription * avant le 19 Avril 2024) (candidat né avant le 27/05/2009)	Mercredi 15 mai	Mardi 21 mai Mercredi 22 mai Jeudi 23 mai Vendredi 24 mai	Lundi 27 mai Mardi 28 mai Mercredi 29 mai Jeudi 30 mai
<b>TROISIEME SESSION</b> (Inscription* avant le 14 Juin 2024) (candidat né avant le 22/07/2009)	Mercredi 10 juillet	Lundi 15 juillet Mardi 16 juillet Mercredi 17 juillet Jeudi 18 juillet	Lundi 22 juillet Mardi 23 juillet Mercredi 24 juillet Jeudi 25 juillet
<b>JOURNEES DE FORMATION CHASSE ACCOMPAGNEE</b>	Vendredi 19 juillet – Vendredi 30 août		

\* dossier complet reçu à la F.D.C.

**Ce planning est susceptible d'être modifié** en fonction des impératifs de service ou du nombre de candidats tant au niveau de la Fédération des Chasseurs que de l'Office Français de la Biodiversité et suivant les consignes sanitaires du moment face au COVID 19.

**La formation théorique** (demi-journée) a lieu au Siège Social de la Fédération, 4 rue des Artisans – VALS-PRES-LE PUY : le matin ou l'après-midi.

**La formation pratique** au Centre de Formation Cynégétique de Lavaux à Paulhaguet de 9h à 12h et de 14 h à 17 h.

**L'examen se déroulera** au Centre de Formation Cynégétique de Lavaux à Paulhaguet.

Article	PRIX	Frais d'envoi 2024
Manuel	12.00 €	5.94 €

Si vous êtes intéressé par le manuel, vous devez joindre un chèque libellé à l'ordre de la Fédération des Chasseurs correspondant au montant (prix + frais d'envoi) afin que nous puissions vous le faire parvenir par retour de courrier.